

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

COMMUNE

ANDILLY les MARAIS.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : *Demande de*
Création d'un parc école
sur la commune de Andilly-les-Marais

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête :

Il sera procédé du lundi 29 mars 2021 au jeudi 29 avril 2021 inclus, soit durant 32 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de trois aérogénérateurs et un poste de livraison, PARC EOLIEN D'ANDILLY-LES-MARAIS, sur la commune de ANDILLY-LES-MARAIS, déposée par la Société PARC EOLIEN D'ANDILLY-LES-MARAIS, dont le siège se situe au 213 Cours Victor Hugo 33323 BEGLES cedex.

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 5. Mars 2021 de _____

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : Charente - Maritime

Président de la commission d'enquête - Commissaire enquêteur :

M. Jean-Pierre BORDRON qualité Président - Ingénieur

Membres titulaires : M. _____ qualité dirigeant Travaux

M. _____ qualité Publics Etab

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du lundi 29 Mars 2021 au jeudi 29 Avril 2021 inclus

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Andilly - les - Marais 30 rue de la Paix 17230 Andilly - les - Marais

Autres lieux de consultation du dossier : voir arrêté Mairies du rayon d'affichage

Registre d'enquête :

comportant 31 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

la Mairie de Andilly - les - Marais 30 rue de la Paix 17230 Andilly - les - Marais

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Préfecture Charente - Maritime

et Mairie de Andilly - les - Marais

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

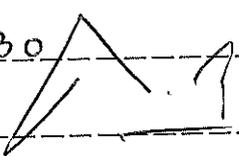
Réception du public par le commissaire enquêteur :

- Mardi 30 mars 2021 de 14h30 à 17h30
- Samedi 10 avril 2021 de 10h00 à 12h00
- Mercredi 14 avril 2021 de 14h30 à 17h30
- Lundi 19 avril 2021 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 23 avril 2021 de 14h30 à 17h30
- Jeudi 29 avril 2021 de 14h30 à 17h30

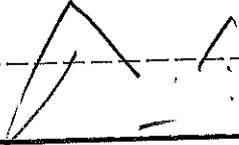
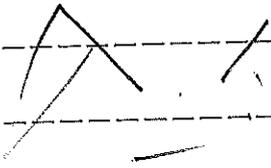
les _____ de _____ à _____ et de _____

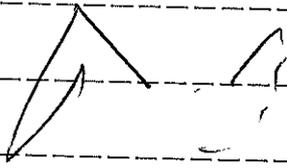
une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

Jean Pierre BORDRON
Commissaire Enquêteur

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
		<u>Lundi 29 Mars 2021</u> /
		<u>Mardi 30 Mars 2021</u> Remonance de commissaire enquêteur de 16h30 à 17h30 
		<u>Mercredi 31 Mars 2021</u> /
		<u>Jeudi 1er Avril 2021</u> /
		<u>Vendredi 2 Avril 2021</u> /
		<u>Lundi 5 Avril 2021</u> / FÉRIÉ
		<u>Mardi 6 Avril 2021</u> /

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
<u>Mercredi 7 Avril 2021</u>		
<u>Jeudi 8 Avril 2021</u>		
<u>Vendredi 9 Avril 2021</u>		
<u>Samedi 10 Avril 2021</u>		
1	FLORA Eric Andilly	Contre le projet Eolien pour sauver la faune
2	LÉCHELLE Jerôme	ce n'est pas un projet citoyen
3	CHARTIER Bastien	Contre ce projet non citoyen avec des impacts trop importants (faune, nuisances...)
4	Bézynaud Maïke	Contre ce projet non citoyen. Trop près des habitations, impact faune et flore. Ce n'est pas démocratique.
5	Crépeau Aurélien	Contre le projet éolien pour l'impact sur la faune. Ce n'est pas un projet citoyen.
6	PUAUD Laurence	Contre le projet éolien. Impact sur la faune et la flore. Trop proche des habitations.
7	SOAREZ Sophie	Contre le projet EOL pour d'Andilly. Gardons nos paysages et protégeons nos enfants et notre santé.
8	NORMAND Nadège	Contre ce projet NON aux éoliennes. Impact sur la santé sur la faune, la flore, destructions de nos paysages protégés Nos enfants, nos campagnes contre la pollution visuelle.
9	Carnet Jérolde	Contre ce projet qui protègerait la faune pollution visuelle. Impact négatif sur la santé. Rapport de l'academie de médecine 2017
10	Bézynaud David	Contre le projet non citoyen. Impact sur la santé, la faune, la flore. Trop près des maisons.

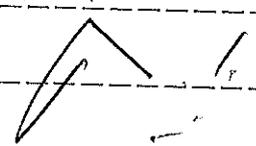
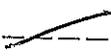
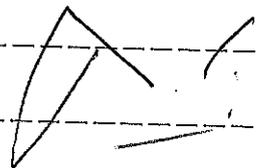
N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
		<p>Permanence du commissaire enquêteur de 10h à 13h</p> 
		<p><u>Lundi 12 Avril 2021</u></p> <p>/</p>
		<p><u>Mardi 13 Avril 2021</u></p> <p>/</p>
		<p><u>Mercredi 14 Avril 2021</u></p>
11	BRISSEY Natalie Sérigny	<p>Je suis contre ce projet pour plusieurs motifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nuisances à la santé humaine (bruit, vibrations) - nuisances à la femme, la flore - la campagne défigurée - une hausse de l'inflation écologique : pas de biton dans le sol, pas de dépenses pour peu de résultat
		<p>Permanence du commissaire enquêteur de 14h30 à 17h30</p> 

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
		<u>Jeudi 15 Avril 2021</u> /
		<u>Vendredi 16 Avril 2021</u> /
		<u>Samedi 17 Avril 2021</u> /
		<u>Lundi 19 Avril 2021</u> Permanence du commissaire enquêteur de 9h00 à 12h00 
		<u>Mardi 20 Avril 2021</u> /
		<u>Mercredi 21 Avril 2021</u> /

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
<u>Jeu di 22 avril 2021</u>		
/		
<u>Vendredi 23 avril 2021</u>		
12	Fauquier Michel	<p>Je suis pour le projet éolien & énergie 100/100 renouvelable et durable. pas de gaz, effet de serre pas de dédets toxiques. Lutte contre le changement climatique et maintien de la bio diversité.</p> <p>Economie pour la commune et budget participatifs pour les administrés. Regrette qu'il n'y a que 3 éoliennes! <i>MF</i></p>
13	<p>Jean-Paul DUBESNE Florence DUBESNE ANDILLY</p>	<p>* Nous remercions le commissaire enquêteur pour son aide dans la recherche d'information dans le domaine d'expertise juridique.</p> <p>* Même si cette démarche s'inscrit dans un plan ^{initié} mis en œuvre à l'initiative de l'instance le police local alors spécifique de région, je ne vois pas en quoi cela puisse être nommé un <u>projet citoyen</u>.</p> <p><i>FPD</i> - <u>pour</u> le problème mais pas pour votre réponse</p>

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
		<p>est la réduction du rejet de CO₂ -</p> <p>la volonté de coupler ces éoliennes à d'autres sources de production d'énergie locale pour améliorer assurer la stabilité de la production ne remplit pas cet objectif -</p> <p>En outre la France par son énergie nucléaire en grande partie amortie produit une électricité à bon marché et est <u>décarbonnée</u></p> <p>Concernant l'implantation des Eolien à Audilly, Outre les arguments de fait développés ci dessus, elles répondent :</p> <p>⊕ <u>1 pollution visuelle inévitable</u> pour les habitants d'Audilly - Je tiens d'ailleurs que les photographies de l'impression publique donnent <u>une impression biaisée</u> car aucun ne montre la réalité de la hauteur vue à partir des maisons d'Audilly (par exemple à partir du stade)</p> <p>⊕ <u>1 risque acoustique majeur</u> car malgré l'annonce d'un bridage, tout sera lié à la capacité à le faire respecter dans la durée. (Tout bridage fait baisser la rentabilité de l'éolien)</p>

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
		<p>⊕ Une baisse significative de l'attitude d'Andilly liée à la <u>baisse de la valeur de l'habitat</u>. Cette baisse a été constatée constatée pour l'ensemble des implantations d'éoliennes en France.</p> <p>⊕ Même si la partie dimantellée est conforme aux textes, les coûts fournis ont été inférieurs à la réalité, dans un contexte où les dénégations ont prévalu. En outre les pèles ne sont pas recyclables ! (un compte par un projet voulu écologique).</p> <p>En conclusion, si il est souhaitable d'encourager les énergies renouvelables (je suis favorable au champ photovoltaïque sur l'ancienne déchetterie), je suis <u>contre</u> les éoliennes Turcs à Andilly <u>pour</u> les aides exportés ci-dessus.</p>
		

N° d'ordre	Nom Prénom Adresse	Déclarations et signatures des déclarants
		Permanence du commissaire enquêteur de 14h30 à 17h30 
		<u>Samedi 24 Avril 2021</u> 
		<u>Lundi 26 Avril 2021</u> 
		<u>Mardi 27 Avril 2021</u> 
		<u>Mercredi 28 Avril 2021</u> 
		<u>Jeudi 29 Avril 2021</u> Permanence du commissaire enquêteur de 14h30 à 17h30 
		

Le 29 Avril 2021 à 17 heures 30

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), Jean Pierre BORDRON déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant huit jours consécutifs, du 23 mars 2021 au 29 avril 2021 de _____ heures _____ à _____ heures _____ et de _____ heures _____ à _____ heures _____
aux heures habituelles d'ouverture de la mairie d'Andilly-les-Ménages

Les observations ont été consignées au registre

par vingt-trois (23) personnes (pages n° 2 à 7).

En outre, j'ai reçu onze (11) lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1 lettre en date du _____ de M _____
- 2 lettre en date du _____ de M _____
- 3 lettre en date du _____ de M _____
- 4 lettre en date du _____ de M _____
- 5 lettre en date du _____ de M _____
- 6 lettre en date du _____ de M _____

signature



